****

**TRAVAUX DE CORRECTION ET DE MISE AU STANDARD DES OUVRAGES DEJA REALISÉS DANS LES COMMUNES DE SAINT – MARC, PETITE RIVIÈRE ET DE GRANDE SALINE.**

**DÉCLARATION DE QUALIFICATION DE L’ENTREPRENEUR**

Nous déclarons et assurons les faits suivants:

1. Nous ne sommes pas en faillite ou en liquidation, nous n'avons pas des affaires administrées par les tribunaux, n'avons pas conclu un accord avec des créanciers, n'avons pas suspendu nos activités commerciales, ne sommes pas l'objet de procédures autour de telles questions, et nous ne sommes en aucune situation analogue résultant d'une procédure existant dans les législations et réglementations nationales.

2. Nous n'avons pas été déclaré coupable d'une infraction concernant notre conduite professionnelle par un jugement ayant force de juger.

3. Nous n'avons pas commis de faute professionnelle grave constatée par tout moyen que les pouvoirs adjudicateurs peuvent justifier.

4. Nous avons rempli nos obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale et au paiement des impôts selon les dispositions légales du pays dans lequel nous sommes établis ou celles du pays du pouvoir adjudicateur ou encore celles du pays où les travaux seront effectués.

5. Nous n'avons pas fait l'objet d'un jugement ayant force de juger pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle ou toute autre activité illégale portant atteinte aux intérêts financiers des Communautés.

6. Suite à une autre procédure de passation de marché ou procédure d'octroi d'une subvention financée par le budget communautaire, nous n'avons pas été déclarés en défaut grave d'exécution en raison du non-respect de nos obligations contractuelles.

7. Nous ne sommes pas coupables de fausses déclarations en fournissant les renseignements exigés par le pouvoir adjudicateur comme condition de participation à un appel d'offre ou d'un contrat.  
8. Nous n'avons pas été déclarés en défaut grave d'exécution en raison du non-respect des obligations en rapport avec un autre contrat avec la même autorité contractante ou d'un autre marché financé sur fonds communautaires.

9. Nous ne sommes pas dans une situation d'exclusion des fonds communautaires dues aux aspects éthiques.

10. Nous garantissons Caritas et ses auditeurs, un droit d'accès à nos documents financiers et comptables aux fins de contrôle et d'audit.

11. Nous respectons des droits sociaux fondamentaux et nous condamnons l'exploitation du travail des enfants.

Date ……………..

Nom de la firme …………………

Signature………….

Sceau ………..